

AGENDA

➤ **Messe de Noël** à l'église de Saint-Servais le 25/12 à 10h30.

➤ **Vœux du Maire** le samedi 5 janvier à la salle polyvalente à 18h30.

➤ **Thé dansant** organisé par le temps libre le dimanche 5 janvier à la salle polyvalente à partir de 14H.

➤ **Assemblée générale** organisée par Trouz An Dour le samedi 19 janvier.

➤ **Kig Ha Farz** organisé par l'APE le dimanche 27 janvier à la salle polyvalente à partir de 11H30.

HORAIRES MAIRIE

➤ **La Mairie sera ouverte uniquement le matin de 8h à 12h** du

Lundi 24 décembre
au samedi 5 janvier.

MEMENTO :

Urgences :

Médecin de garde **15**

SAMU,

Pharmacie de garde **3237,**

Pompiers **18,** portable **112,**

Gendarmerie **17**

École : 09.61.20.66.81,

Garderie 06.87.29.71.04

Infirmière Libérale :

Mme HENNEQUEZ :

07.86.05.43.81

ALSH : 06.66.43.46.42

AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Signaler les départs en Mairie facilite les démarches administratives.

VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 13 décembre 2018, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers, à l'exception de Jérôme BOITE, David LE BORGNE, absents excusés.

Rénovation Église

La première réunion de chantier a eu lieu le jeudi 29 novembre.

Les travaux vont démarrer le 8 janvier.

La messe de Noël aura lieu dans l'église de SAINT-SERVAIS à 10h30 le 25 décembre prochain. Après cette date, l'église sera fermée le temps des travaux.

Devis

Rénovation de la salle polyvalente : les devis seront à étudier lors du prochain conseil de janvier.

Urbanisme

Accord du conseil pour la régularisation d'extraction du domaine communal suite à une vente à Guern Launay.

CCPL

Accord du conseil à l'unanimité pour l'opposition au transfert des compétences eau et assainissement à la communauté des communes.

Questions diverses

Une convention va être signée par la commune pour une mutuelle communale. La mairie se tient à la disposition des administrés pour tous renseignements.

Lecture du courrier transmis au conseil régional concernant le passage du transport scolaire à kervillien huella.

Agenda.

Prochain conseil le 17 janvier, le 21 février, le 14 mars et le 21 mars 2019.

PAROISSE

Les messes des week-end

Samedis 5 et 19 janvier à 18h à GUICLAN.

Samedis 12 et 26 janvier à 18h à PLOUNÉVENTER.

Dimanches 6, 13, 20 et 27 janvier à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZÉVÉDÉ et SIZUN.

TEMPS DE PARTAGE ET DE PRIÈRE DE 18H30 À 19H À

L'ÉGLISE LES VENDREDIS :

-le 11 janvier à BODILIS.

-le 18 janvier à PLOUNÉVENTER.

-le 25 janvier à SAINT-SERVAIS (à l'ossuaire).

Travaux à l'église

L'église sera fermée dès les premiers jours de janvier pour des travaux de restauration complète. Les dispositions suivantes sont prises :

-baptêmes : Saint-Servais ne figurera pas au planning annuel ;

-mariages : les futurs mariés auront le libre choix d'une des autres églises de la paroisse ;

-obsèques : les funérailles chrétiennes seront célébrées, au choix des familles dans l'une des églises avoisinantes de Plounéventer, Bodilis et Saint-Derrien.

Motivé pour travailler avec les enfants ?

L'accueil de loisirs des communes de Plouneventer, Saint Servais et Saint Derrien accueille les enfants des 3 communes tous les mercredis en période scolaire, à Saint Servais. Pendant les petites vacances, l'accueil se fait à l'espace de la Fontaine à Saint Derrien, et pendant les vacances d'été dans les locaux de l'école du Sacré-Cœur à Plouneventer.

En 2018, en 112 jours d'ouverture, nous avons accueilli en moyenne 50 enfants par jour, de 3 à 12 ans. Il en faut du monde, pour organiser tout ça !

L'équipe d'animation est composée d'Emilie, la directrice, de Leslie, directrice adjointe et animatrice, et des animatrices Sandie, Sandra et Morgane. Certains jours, ça ne suffit pas, et nous faisons appel à du personnel occasionnel. Souvent, Pauline et Loréna complètent l'équipe.

L'animation auprès des enfants peut être une première expérience professionnelle. Et pourquoi pas, le début d'une vocation !

L'idéal est de passer son BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur). Cette formation payante est proposée par différents organismes en Bretagne, et comporte une partie théorique et une partie pratique : un stage d'une durée de 14 jours.

Pour les jeunes de la communauté de commune intéressés par le BAFA, il faut savoir que la CCPL peut prendre en charge jusqu'à 50% du coût de la formation. Et l'ALSH accueille régulièrement des jeunes du territoire pour leur stage pratique. C'est intéressant pour tout le monde.

Que vous soyez diplômé ou non, si l'animation vous tente, n'hésitez pas à proposer votre candidature. Vous pouvez transmettre vos CV et lettres de motivation à l'adresse suivante : secretariat.alsh@plouneventer.fr

HORAIRES DE LA MAIRIE DIFFERENTS PENDANT LES VACANCES

Les horaires de la mairie sont modifiés pendant les vacances de Noël :

-du lundi 24 décembre au samedi 5 janvier : Lundi, Mercredi, Jeudi, vendredi et samedi de 8h00 à 12h. **Fermée tous les après-midi.**

COUPURE DE COURANT

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, ENEDIS, a prévu de réaliser sur le réseau de distribution, des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité le mardi 15 janvier de 8h15 à 15h45 au lieu-dit Kerbignon.

DON DU SANG

Comme chaque année, le don du sang aura lieu à PLOUNEVENTER le mercredi 26 décembre à l'Espace Sklérijen, de 8h à 12h00. Les donateurs peuvent le faire à partir de 18 ans (avec une pièce d'identité) jusqu'à 70 ans révolus. Il ne faut pas venir à jeun. Contact : Valérie PAUL (SAINT-SERVAIS) ☎ 06 60 47 36 73

Annie RIOU (PLOUNEVENTER) ☎ 06 71 77 13 89.

C'est l'époque de Noël, pourquoi ne pas faire cadeau de votre sang ? Merci !

URBANISME

Permis de construire :

Déposé le 10/12/2018 M et Mme LE BIHAN La vallée verte II Maison individuelle

Déclaration préalable :

Déposée le 12/11/2018 Commune 13, Le bourg Changement porte d'entrée Mairie

Accordée le 3/12/2018

Déposée le 15/11/2018 Mme MASSEY Virginie Brignennec Serre

Accordée le 22/11/2018

Rappel : l'agrandissement de l'habitation de moins de 20 m² est soumis à une déclaration préalable, si + de 20m², il faut un permis de construire. Pour les piscines qui restent installées + de 3 mois, une déclaration préalable est nécessaire. N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie.

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES DU PAYS DE LANDIVISIAU

Dates des temps d'éveil du RPAM pour le mois de décembre:

* Plouneventer (salle Sklérijenn) :

- 10/01 Séances à 9h30 et 10h30 (éveil au mouvement et au jeu)

- 17/01 Séance à 9h30

- 24/01 Séance à 9h30

* Bodilis (Pôle enfance) :

- 11/01 Séance à 10h

VIE ASSOCIATIVE

APE

DIMANCHE 27 JANVIER

Kig ha Farz Fait maison

Organisé par



sur place à partir de 12h
à emporter de 11h30 à 12h30

À la salle polyvalente de Saint-Servais

Possibilité de réservation au 06 67 68 54 80

AMICALE TROUZ-AN-DOUR

ASSEMBLEE GENERALE :

L'Assemblée Générale de l'Amicale aura lieu le samedi 19 janvier 2019 à la salle polyvalente, à 11h. Les nouveaux membres seront les bienvenus. La cotisation annuelle reste fixée à 16 €. Cette réunion sera suivie d'un repas avec une participation de 12 €/personne. Pour une meilleure organisation, nous vous demandons de vous inscrire pour le jeudi 10 janvier. L'encaissement, de préférence par chèque, des cotisations et du repas, soit 28 €, se fera à partir de 10h30, ou au club les jeudis précédents 10 et 17 janvier.

GALETTE DES ROIS : Elle sera servie le jeudi 10 janvier 2019. Merci de prévenir les responsables en cas d'empêchement.

INTERCLUBS 2019 : Le planning sera établi lors de la réunion qui se tiendra à Bodilis, le mardi 15 janvier et qui rassemblera les clubs du secteur du Ponant et ceux du Haut-Léon.

BIBLIOTHEQUE

ASSEMBLEE GENERALE : Elle se tiendra à la salle des associations, le **samedi 26 janvier**, à 14h. Tous les adhérents sont invités à y participer. Les nouveaux seront les bienvenus. A bientôt.

BIBLIOTHEQUE DU FINISTERE :

Les livres appartenant à la BDF, ont été changés le mardi 11 décembre. Venez les découvrir au plus vite : des romans, des livres policiers, des bandes dessinées, des documentaires pour adultes dont certains sont écrits en gros caractère, des albums, des romans, des bandes dessinées pour les enfants ainsi que des C.D de tous genres musicaux.

U.S.S.S.D

Dates	U.S.SAINT-SERVAIS
13 janvier	Championnat à 15h à Saint-Servais Contre E.S.PLOUNVENTER B
27 janvier	Championnat à 13h à Brest Contre A.S.MAHOR B

COUPON DE RESERVATION (à conserver)

NOM : PRENOM :
 Nombre de KIG HA FARZ sur place : X 12€ OU à emporter : X 10€ (à partir de 11h30)
 Nombre de JARRET FRITES sur place : X 12€
 Nombre de JAMBON FRITES (enfant) sur place : X 6€ TOTAL :€
 REGLEMENT : ESPECES CHEQUE (à l'ordre de l'APE)

COUPON DE RESERVATION

(à ramener pour le 18 janvier en Mairie où dans la boîte aux lettres de l'APE)

NOM : PRENOM :
 Nombre de KIG HA FARZ sur place : X 12€ OU à emporter : X 10€ (à partir de 11h30)
 Nombre de JARRET FRITES sur place : X 12€
 Nombre de JAMBON FRITES (enfant) sur place : X 6€ TOTAL :€
 REGLEMENT : ESPECES CHEQUE (à l'ordre de l'APE)

ZUMBA

Mme Gallo Marie nous propose une découverte de l'activité de Zumba (4 à 6 ans) et (7 à 11 ans). Merci de vous inscrire en Mairie si ces cours sont susceptibles d'intéresser vos enfants.

B.A.N

L'assemblée générale de l'association des riverains de la BAN se tiendra le vendredi 8 février à 18h30 à la maison pour tous de BODILIS. Ordre du jour : bilan moral et financier ; questions diverses. Un pot de l'amitié sera servi à l'issue de la réunion. Nous comptons sur votre présence.

Communiqué :

Avec l'augmentation de l'utilisation de drones de loisirs, il est utile de rappeler certaines règles de sécurité qui s'imposent aux abords des aérodromes et par conséquent de la base aéronautique navale de Landivisiau.

En effet, l'usage de drones de loisirs, dans la zone de contrôle attenante à la base aéronautique navale de Landivisiau est soumis à la réglementation énoncée dans l'arrêté du 17 décembre 2015 modifié, relatif à l'utilisation de l'espace aérien par les aéronefs qui circulent sans personne à bord. Le flyer ci-dessous donne les règles d'usage en la matière et vous invite à vous informer en allant sur le site de la Direction générale de l'aviation civile (www.developpement-durable.gouv.fr/drones-aeronefs-telepilotes-.html).



Maison à louer - Saint Servais - Maison T4 comprenant au rez-de-chaussée : espace de vie avec coin cuisine, buanderie et salle d'eau ; étage : trois chambres. Cour et jardin. Garage. Libre tout de suite.

Loyer : 550 euros/mois. Dépôt de garantie : 550 euros. Honoraires charge locataire : 200 euros. Honoraires d'état des lieux : 72 euros.

BULLETIN N°192-FÉVRIER 2019 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) pour le lundi 21 janvier 2019 à midi (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 5.